

# DANS QUELLE PARTIE DU DISCOURS FAUT-IL CLASSER "VOICI" ET "VOILÀ" ?

**Birame SÈNE**

**Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)**

## **RÉSUMÉ**

La présente étude s'inscrit dans une perspective syntaxique et stylistique. Elle apporte quelques éclaircissements sur la nature grammaticale de deux mots qui sont très employés par les locuteurs français. Il s'agit des termes "voici" et "voilà". Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les deux unités lexicales suscitent de vives polémiques dans le cercle des linguistes. Pour autant qu'elles forment des structures complexes, elles se prêtent mal à des formules univoques et précises. Elles sont perçues par les spécialistes du langage comme des prépositions, des verbes, des interjections, des adverbes, des introducteurs et des présentatifs. Ces différentes perceptions déconcertent les adeptes de la linguistique qui aiment, par-dessus tout, la constance terminologique.

**Mots-clés :** Partie du discours, valeur, préposition, verbe, interjection, introducteur, adverbe, présentatif, dynamique conversationnelle, combinatoire syntaxique.

## **SUMMARY**

This study falls under a syntactic and stylistic perspective. It provides some clarification of the grammatical nature of two words that are commonly used by French speakers. These terms are "voici" and "voilà". Contrary to common perceptions, the two tokens lead to heated debates in the community of linguists. Provided that they are complex structures, they are not well adapted to unambiguous and accurate phrases. They are viewed by language specialists as prepositions, verbs, interjections, adverbs, introductory and presentative words. These

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com

different perceptions unsettle linguistics adepts who appreciate, above all, terminology consistency.

**Keywords:** part of speech, value, preposition, verb, interjection, introductory, adverb, presentative, interactive dynamics, syntactic combinatorial.

## INTRODUCTION

La partie du discours est, selon le linguiste français Georges Mounin, « *l'ensemble des catégories où l'on classe traditionnellement les mots d'une langue d'après leur nature, leur forme et/ou leur fonction* »<sup>1</sup>. Elle est autrement appelée classe fonctionnelle, classe syntaxique, classe distributionnelle, classe formelle, classe grammaticale, emploi grammatical, nature du mot, espèce de mot, catégorie morphosyntaxique. Les spécialistes du langage sont d'accord pour dire que la langue française comporte neuf parties du discours : le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe, l'adjectif, le déterminant, la conjonction, la préposition et l'interjection. Sous ce rapport, une question s'impose : à quelle partie du discours appartiennent les mots "voici" et "voilà" ? Ces deux vocables, qui sont pourtant connus du public francophone suscitent des interprétations sinon paradoxales, du moins étranges dans la communauté des linguistes et des lexicographes. Dans les entrées des dictionnaires et les lexiques des manuels de grammaire, ils sont présentés comme des prépositions. Mais dans certains ouvrages linguistiques, ils sont assimilés à des verbes, à des interjections et parfois à des adverbes. Ces réponses plurielles laissent perplexes nombre de passionnés de la linguistique. Dès lors, la présente étude tentera d'apporter, à la lumière de la syntaxe et de la stylistique, quelques informations fructueuses sur les termes dont il est question.

## I. LES DIFFERENCES TERMINOLOGIQUES

Les linguistes admettent volontiers que les termes "voici" et "voilà" s'opposent à plus d'un titre, particulièrement en ce qui concerne le domaine référentiel. Cette opposition est présentement un secret de Polichinelle tant les supputations à ce sujet sont nombreuses et diverses. Une quantité appréciable d'ouvrages explique, en vue de sensibiliser le public

<sup>1</sup> Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p.250

### REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com

francophone, les dimensions dénotatives desdits termes. Il est donné de constater que les normes établies sont loin d'être suivies. Se positionnant, par ignorance ou à dessein, en marge des règles édictées, nombre de locuteurs français font indifféremment usage des vocables "voici" et "voilà". A cet effet, les lexicographes du dictionnaire le *Nouveau Petit Robert* font savoir : « *L'opposition classique entre voici et voilà (proche et éloigné) n'est plus guère respectée ; la langue courante emploie voilà dans tous les cas.* »<sup>2</sup> Nul doute, en ce sens, que les unités signifiantes "voici" et "voilà" s'imposent comme des composantes expressives des énoncés. Nul doute non plus que lesdites unités forment les toiles de fond des trames narratives et discursives. Il s'ensuit, dès lors, la nécessité de comprendre les valeurs auxquelles elles se prêtent.

### **I.1 Valeur prépositionnelle de "voici" et de "voilà"**

Plusieurs dictionnaires usuels accréditent l'idée selon laquelle les mots "voici" et "voilà" s'emploient comme des prépositions. Cette idée qui est défendue à juste titre par les lexicographes peut susciter le doute et l'effarement chez les passionnés de la linguistique, pour autant que ceux-ci soient habitués à considérer les prépositions comme des unités destinées à assembler des lexiques dans la combinatoire syntaxique. On reconnaît volontiers qu'avec le réseau télématique et la profusion d'ouvrages de grammaire, la liste des prépositions et des locutions prépositives peut être obtenue par l'ensemble des lecteurs. Sous ce rapport, il est aisé de remarquer que, dans cette liste, les termes "voici" et "voilà" sont tantôt mis, tantôt omis. Ce phénomène peut être insignifiant pour le lecteur non averti, mais étrange pour le chercheur qui donne du prix à la constance et à la norme. Dans cette perspective, le fêru de la linguistique, qui attache beaucoup d'importance à la recherche et qui se résout à faire disparaître ses doutes, a de fortes probabilités de saisir avec précision les valeurs particulières des deux termes. Dans le même temps, il peut comprendre pourquoi des spécialistes du langage comme Alain Bentolila, Dominique Ducard, Daniel Duprez, Sylvie Blanchard et Dominique Korach sont d'accord avec les lexicographes pour dire que les termes en question sont des prépositions<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabète et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 2004, sv voilà

Puisque les mots "voici" et "voilà" sont des entités délicates tant du point de vue syntaxique que stylistique, il sied de marquer une pause méditative sur le concept suivant : la valeur. Dans une communication spontanée, l'expression "valeur" renvoie à un ensemble de qualités tout aussi extrafines que nobles. Mais dans le domaine linguistique, cette expression revêt une signification singulière. Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi et Jean-Pierre Mével s'accordent à dire : « *On appelle valeur linguistique le sens d'une unité définie par les positions relatives de cette unité à l'intérieur du système linguistique.* »<sup>4</sup> En grammaire, la position d'une unité au niveau de l'axe syntagmatique correspond à la distribution. Cela revient à reconnaître l'importance de chaque entité lexicale dans la chaîne parlée. En témoigne cette note illustrative : « *chaque élément se rencontre dans certaines positions par rapport à d'autres éléments d'une manière qui n'est pas arbitraire.* »<sup>5</sup> Le sens d'un mot reste profondément déterminé par l'environnement linguistique. En vertu de ce parti pris, certains linguistes n'acceptent la valeur prépositive de "voici" et de "voilà" que dans un contexte donné. Ce contexte est indiqué par l'éminent grammairien belge, Maurice Grevisse, dans le passage suivant : « *On considère parfois voici et voilà comme des prépositions quand ils introduisent un complément de temps à l'intérieur d'une phrase : Je l'ai connu voici deux ans.* »<sup>6</sup>

Il est intéressant de rappeler que, par rapport à la tendance actuelle, le locuteur français peut s'adjuger la liberté d'utiliser indifféremment les prépositions "voici" et "voilà" dans la trame discursive. Il peut remplacer "voici" par "voilà" et inversement. L'interversion se fait sans que le message soit altéré. Au reste, dans le même ordre d'idée que Maurice Grevisse, les linguistes français Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul défendent l'idée selon laquelle les deux prépositions concurrencent l'expression "il y a". Bien plus, faisant allusion à la position des mots dans l'axe syntagmatique, ils expliquent :

<sup>3</sup> Conf. *Orthographe*, Paris, Nathan, 2007, p.310

<sup>4</sup> Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin et alii. *Grand Dictionnaire : linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007, p.503

<sup>5</sup> Idem, p.156

<sup>6</sup> Maurice Grevisse, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 2006, p.1563

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com

« Deux places sont possibles :

- en fin de phrase : (a) Il a déménagé voici/ voilà/ il y a cinq ans ;
- en début de phrase : (b) Voici/ Voilà/ Il y a cinq ans qu'il a déménagé.

[...] Ces deux positions sont contraintes par le temps du verbe. Quand il indique l'accompli, comme dans nos exemples au passé composé, les deux places sont également possibles. Mais quand le verbe n'est pas à un temps de l'accompli, la place en fin de phrase est impossible : Voilà trois jours qu'il dort vs \*Il dort voilà trois jours. »<sup>7</sup>

Au vu de l'ensemble des éléments considérés, nous pouvons dire que les linguistes qui restreignent leur champ d'activité à l'élaboration des dictionnaires prêtent, de manière tout à fait justifiée, une valeur prépositive aux mots invariables "voici" et "voilà". Cette valeur résulte d'une construction particulière et donne prise à la temporalité. Le lecteur qui ne se laisse pas guider par les exigences grammaticales et qui limite ses recherches aux dictionnaires usuels peut être amené à penser que les unités signifiantes "voici" et "voilà" restent des prépositions dans n'importe quel contexte. En vérité, le problème est plus complexe qu'il n'y paraît. En grammaire, les unités en question ont une acception autre que la valeur prépositive.

### I.1 Valeur verbale de "voici" et de "voilà"

Il serait déplaisant, voire dérangeant d'affirmer devant un jeune écolier que "voici" et "voilà" sont des verbes. Etrange et biscornue, cette idée n'en polarise pas moins l'assentiment de quelques linguistes. Elle est d'autant plus admise qu'elle figure dans certains ouvrages de grammaire. Dans *le bon usage*, œuvre sur laquelle nombre de personnes se fondent pour prêter foi à une assertion, il est écrit : «*La construction de voici et voilà ressemble fort à celle d'un verbe. Aussi certains linguistes les rangent-ils parmi les verbes.* »<sup>8</sup> On a tendance à définir le verbe comme un mot qui se conjugue et qui exprime un état, une opinion, une action. S'y ajoute cette belle note définitoire :

<sup>7</sup> Jean-Christophe Pellat, Martin Riegel et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, pp.456-457

<sup>8</sup> Maurice Grevisse, *op.cit.*, p.1562

« *En grammaire traditionnelle, le verbe est un mot qui exprime un procès, c'est-à-dire l'action que le sujet fait (comme dans *L'enfant écrit*) ou subit (comme dans *Cet homme sera battu*), ou bien l'existence du sujet (comme dans *Les méchants existent*), ou son état ou son passage d'un état à l'autre (comme dans *Les feuilles jaunissent*), ou encore la relation entre l'attribut et le sujet (comme dans *L'homme est mortel*). [...] Le verbe, en français, se conjugue, c'est-à-dire varie formellement d'une manière qui lui est propre (1) en personne selon que le sujet est celui qui parle, à qui on parle ou dont on parle alors qu'il est absent, (2) en nombre, selon qu'il y a un ou plusieurs sujets, (3) en voix selon le rôle qui est attribué au sujet dans l'énonciation de l'action, (4) en mode ou manière de concevoir et d'énoncer le procès, (5) en temps selon les rapports établis entre le déroulement du procès et le moment où on l'énonce. »<sup>9</sup>*

Le texte susmentionné a ceci de particulier qu'il met à la connaissance du public francophone les traits distinctifs du verbe. La plupart de ces traits ne sont pas perceptibles quand il s'agit des mots "voici" et "voilà". Les mots en question ne se conjuguent pas, d'autant moins qu'ils ne varient ni en personne ni en nombre ni en voix ni en mode ni en temps. Ils ne sont ni des verbes défectifs ni des verbes impersonnels. Pour autant qu'il soit habitué à la conjugaison, l'individu qui est hâtif dans le jugement et qui s'en tient aux connaissances rudimentaires peut mettre en doute la valeur verbale des deux mots. Conscients de cela, les spécialistes du langage sortent de leur tour d'ivoire pour donner quelques explications susceptibles d'étayer leurs thèses et de dissiper tout levain de doute à ce sujet. Les théories sur lesquelles ils se fondent pour emporter l'adhésion des lecteurs se résument le plus souvent à des discours sinon techniques, du moins codés. Tout bien considéré, pour insister sur la valeur verbale de "voici" et de "voilà", ils mettent en avant trois principales raisons.

La première raison s'inscrit dans une perspective diachronique. La diachronie, expression introduite en linguistique par l'érudit suisse Ferdinand de Saussure, correspond à l'étude des faits de langue d'un point de vue évolutif. Dans cette dynamique, il est nécessaire de faire un survol historique pour connaître la nature de "voici" et de "voilà". Ces deux termes se constituent sur la base du verbe "voir" conjugué à l'impératif. C'est pourquoi, dans l'ouvrage intitulé *la grammaire :2 Syntaxe*, l'agrégée de grammaire Joëlle Gardes-Tamine écrit : « *Voici et voilà sont à l'origine formés de l'impératif de voir et d'un adverbe de lieu*

<sup>9</sup> Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin et alii. *op.cit.*, p.505

*mais ils sont actuellement perçus comme un tout.*»<sup>10</sup> Poussant la réflexion plus loin, Ferdinand Brunot lequel est un linguiste français doublé d'un philologue, donne des informations détaillées sur les deux unités signifiantes :

*« Dans voici, voilà, on reconnaît facilement l'ancien impératif voi, suivi des particules de lieu ci et là, qui figurent aussi dans les démonstratifs. Ronsard disait encore : Approchez, voy me-cy (IV, 285) – Voy-les-là toutes d'eaux (IV, 294 ; cf. H.L., II, 382). Puis les éléments se sont soudés.*

*Il est à noter qu'il y avait autrefois deux formes vecy, velà (H.L., II, 383). La première a disparu ; il est probable que c'est la seconde qui se conserve sous la forme v'là, déjà usitée au temps de Molière, mais qui n'est pas classique.*

*Originaires, voici et voilà présentent entre eux la même différence que celui-ci et celui-là. Mais, depuis longtemps, ce sens primitif s'est effacé, et à partir du XVIII<sup>e</sup> s., les deux mots tendent à se confondre ; aujourd'hui voilà annonce très souvent des choses qui vont suivre au lieu de se rapporter à ce qui précède, quoique tous les grammairiens, y compris Littré, maintiennent la distinction : Voilà ce qui va arriver, le taux de l'intérêt baissera. A voilà s'est ajouté dans les temps modernes l'enclitique t-il : En voilà-t-il un tas de jobards ! Il y a un composé, revoici, revoilà : revoilà le printemps. »*<sup>11</sup>

Le moins que les linguistes puissent expliquer aux lecteurs est que "voici" et "voilà" sont des entités lexicales qui ont subi des modifications au fil du temps. En linguistique fonctionnelle, ils sont perçus comme des morphèmes amalgamés parce qu'ils sont les résultats d'une association de mots. Ils sont soumis à un tel degré de transformation qu'il s'avère, à présent, difficile de reconnaître leur nature verbale.

La deuxième raison est d'ordre prédicatif. Le prédicat est autrement appelé rhème, propos, commentaire, nouveau. Il suscite d'intéressantes théories en linguistique énonciative et trouve son expression la plus significative dans la dynamique conversationnelle. Il traduit ce qui est dit à propos du thème. On admet volontiers que le thème indique une information déjà connue des protagonistes du discours et que le prédicat est porteur d'une nouvelle information. S'ensuit ce texte explicatif : *« Dans une phrase de base constituée d'un*

<sup>10</sup> Joëlle Gardes-Tamine, *La grammaire : 2 Syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2001, p.41

<sup>11</sup> Ferdinand Brunot, *La pensée et la langue : Méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>, 1936, p.8

*syntagme nominal suivi d'un syntagme verbal, on dit que la fonction du syntagme verbal est celle de prédicat. Ainsi, dans Pierre écrit une lettre à sa mère, le syntagme nominal est le sujet (c'est-à-dire le thème de la phrase) et le syntagme verbal "écrit une lettre à sa mère" est le prédicat (c'est-à-dire le commentaire du thème) »*<sup>12</sup> Nul doute, en ce sens, que le verbe et le prédicat forment une corrélation étroite. On en vient même à soutenir l'idée selon laquelle le syntagme verbal est un syntagme prédicatif. Bien plus, on peut reconnaître le prédicat grâce à des constructions spécifiques : le détachement avec l'adverbe d'énoncé, le détachement avec l'adjectif mis en apposition, les propositions principales, les phrases exclamatives et les phrases impératives. Il est intéressant de noter que, corrélativement aux phrases impératives, les mots "voici" et "voilà" sont formés à partir de l'impératif du verbe "voir". Ces deux mots sont considérés comme des verbes parce qu'ils possèdent des qualités prédicatives. Ils permettent notamment aux locuteurs de donner de nouvelles informations aux récepteurs, de porter témoignage d'un événement inédit, de fournir des éclaircissements sur des faits particuliers, de faire l'explication d'un sujet donné.

La troisième raison est d'ordre syntaxique. Comme l'explique si bien le grammairien français Franck Neveu, la syntaxe « *désigne tout à la fois l'organisation des mots et des groupes de mots dans la phrase (le bas latin syntaxis, formé sur le grec suntaxis, signifie "ordre, arrangement des mots"), et l'étude de cette organisation, laquelle repose sur l'élaboration de modèles théoriques dont la fonction est de proposer des hypothèses explicatives et des systèmes d'analyse des structures syntaxiques.* »<sup>13</sup> Sous ce versant, l'ordre et la disposition de "voici" et de "voilà" au niveau de l'axe syntagmatique sont matières à réflexion pour les linguistes. Ces derniers admettent volontiers que les termes en question, quoiqu'ils se prêtent mal à la conjugaison, fonctionnent comme des verbes ordinaires. Bien plus, ces termes s'imposent comme des noyaux de la phrase. En atteste cette assertion de Joëlle Gardes-Tamine : « *De leur origine verbale, ils conservent néanmoins le pouvoir de servir de centre à la proposition et à la construction du groupe nominal qui les suit est celle d'un complément, comme on peut le voir dans la pronominalisation : Voici Jean / le voici.* »<sup>14</sup>

Il est judicieux de rappeler que les mots "voici" et "voilà" s'accompagnent le plus souvent :

<sup>12</sup> Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin et alii. *op.cit.*, p.376

<sup>13</sup> Franck Neveu, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, 2009, p.112



- ☞ d'un complément d'objet direct (Voici ton cadeau. Voilà ta belle-mère) ;
- ☞ d'un attribut du complément d'objet direct (Vous voilà heureux. Nous voici libres) ;
- ☞ d'une subordonnée complétive (Voilà que la police arrête les malfaiteurs) ;
- ☞ d'une subordonnée infinitive (Voici venir l'ambassadeur des États-Unis).

Au vu de l'ensemble des faits précédemment évoqués, nous pouvons retenir que bon nombre de linguistes marquent une insistance sur les valeurs verbales de "voici" et de "voilà". Les arguments sur lesquels ils se fondent pour étayer leurs points de vue sont, faut-il le reconnaître, cohérents, intelligibles et pertinents. Tout repose sur des faits saillants et vérifiables. Dans un langage technique et codé, ces théoriciens ont expliqué que les mots "voici" et "voilà" forment des exceptions dans la classe des verbes. Pas plus qu'ils ne se prêtent à la variation formelle, ils ne se conjuguent pas. Ils ne sont ni défectifs, ni impersonnels. Toutefois, trois grands ordres confortent leur nature verbale : ordre diachronique, ordre prédicatif et ordre syntaxique. Au demeurant, il convient de signaler que les deux mots ont le pouvoir de fonctionner comme des interjections.

### **I.1 Valeur interjective de "voici" et de "voilà"**

L'interjection a pour point d'ancrage la dynamique conversationnelle. Elle s'immisce dans la trame discursive pour laisser paraître l'émotion du sujet parlant. Bien qu'elle soit dépourvue de contenu informatif et de rôle syntaxique, elle suscite d'intéressantes supputations dans le cercle des spécialistes de la linguistique énonciative. D'ailleurs, elle occupe une place de choix dans le célèbre schéma de Roman Jakobson<sup>15</sup>. Plus exactement, elle correspond à la fonction expressive et phatique parce qu'elle se raccorde à la subjectivité des protagonistes du discours et qu'elle s'impose comme une astuce langagière pour faire durer la conversation. Sans doute est-il important de donner une attention particulière à ce texte tout autant définitoire qu'explicatif :

<sup>14</sup> Joëlle Gardes-Tamine, *op.cit.*, p.41

<sup>15</sup> Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Les Editions de Minuit, 2003, p.214

« On appelle interjection un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive. Les mots que l'on classe dans la catégorie de l'interjection partagent tous le caractère suivant : alors qu'ils sont pratiquement dépourvus de contenu sémantique et qu'ils échappent aux contraintes syntaxiques, ils n'en agissent pas moins sur le contenu ou sur les situations du discours, grâce à l'intonation que leur confère le locuteur (approbation, désapprobation, doute, colère, ironie, insistance, appel, etc.). »<sup>16</sup>

Outre qu'ils donnent prise à la temporalité (nature prépositionnelle) et qu'ils exercent divers rôles dans la combinatoire syntaxique (nature verbale), les mots "voici" et "voilà" sont susceptibles de se transformer en interjections dans certaines constructions phrastiques. Cela revient à dire qu'ils n'assument aucune fonction syntaxique et qu'ils n'entretiennent pas de relations grammaticales avec les mots qui se trouvent dans la même chaîne parlée. Dépourvus de levain syntaxique, ils n'en sont pas moins perçus comme des éléments qui rendent plaisante la communication. Dans l'ouvrage titré *Grammaire méthodique du français*, les linguistes René Rioul, Martin Riegel et Jean-Christophe Pellat soulignent les principales caractéristiques des deux interjections. C'est ainsi qu'il affirment :

« Voici, voilà sont invariables. Ils peuvent s'employer seuls, comme des interjections, dans une réponse, exclamative ou non : Il y a quelqu'un ? – Voilà, voilà...on vient ! – L'addition, s'il vous plaît. – Voici/ Voilà. Ils servent aussi de formule d'annonce pour introduire ce qu'on va dire ou d'indication conclusive pour marquer la fin d'un discours. »<sup>17</sup>

Mises à part les valeurs interjectives dont "voici" et "voilà" sont porteurs, il convient de méditer sur une partie du discours qui est intéressante tant du point de vue distributionnel que fonctionnel. Il s'agit de l'adverbe.

## I.2 Les adverbes "voici" et "voilà"

On a tendance à définir l'adverbe comme un mot qui modifie l'action exprimée par le verbe. Toute simple qu'elle soit, cette définition présente quelques insuffisances. A ce sujet,

<sup>16</sup> Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin et alii. *op.cit.*, p.253

<sup>17</sup> Jean-Christophe Pellat, Martin Riegel et René Rioul, *op.cit.*, p.454

dans *Dictionnaire de la linguistique*, le père fondateur de la traductologie française, en l'occurrence Georges Mounin, fait savoir à travers un style télégraphique :

« *Adverbe. Gram. – Dans la grammaire traditionnelle, catégorie de mots invariables qui peuvent déterminer un verbe (il a trop bu), un adjectif (gravement malade) ou un autre adverbe (assez peu connu), une préposition (très loin de la maison) ou une conjonction (seulement quand il arrivera).* »<sup>18</sup>

Il s'ensuit que la liste des adverbes est impressionnante : adverbes d'énoncé, de manière, de quantité, de temps, d'affirmation, de doute, de restriction, de négation, d'ordre, d'interrogation, d'exclamation, de lieu. Aussi surprenant que cela puisse paraître, des linguistes considèrent les mots "voici" et "voilà" comme des adverbes de lieu. Ces linguistes partent du postulat selon lequel les mots en question comportent respectivement les particules "ici" qui implique le rapprochement et "là" qui marque l'éloignement. Dans l'ouvrage titré *Grammaire* et publié en 2001, Jean Dubois et René Lagane écrivent : « *L'adverbe voici (considéré aussi comme verbe ou comme préposition) désigne ce qui est rapproché ou ce qui suit ; voilà ce qui est éloigné ou ce qui précède : Voilà qui est fort bien dit ; voici maintenant ce qu'il faut faire.* »<sup>19</sup> Tels qu'ils sont présentés ici, les termes "voici" et "voilà" fonctionnent, à proprement parler, comme des verbes. A ce niveau, en ce qui concerne lesdits termes, le lecteur ne reconnaît plus la ligne de démarcation entre verbes, adverbes et prépositions. Il ne sait plus à quelle terminologie se fier. Doit-il percevoir "voici" et "voilà" comme d'exceptionnelles parties du discours, ou doit-il remettre en cause l'assertion selon laquelle "voici" et "voilà" sont des adverbes ?

Fort heureusement, après la publication de *Grammaire* en 2001, Jean Dubois s'associe avec Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi et Jean-Pierre Mével pour faire paraître en 2007 un ouvrage qui discrédite la fameuse assertion et qui s'intitule *Grand Dictionnaire : linguistique et sciences du langage*. Il est écrit dans ce livre : « *La grammaire définit l'adverbe comme un mot qui accompagne un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pour en modifier ou en préciser le sens. En réalité, l'adverbe étant*

<sup>18</sup> Georges Mounin, *op.cit.*, p.12

<sup>19</sup> Jean Dubois, René Lagane, *Grammaire*, Paris, Larousse, 2001, p.118

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com

*invariable, on a classé parmi les adverbes d'autres mots comme oui ou voici, qui ne correspondent pas à cette définition. »<sup>20</sup>*

En définitive, on admet volontiers que les unités signifiantes "voici" et "voilà" ne se confinent pas dans une seule partie du discours. Les deux mots sont d'autant plus complexes qu'ils comportent diverses valeurs. Selon les circonstances, ils se transforment en prépositions, en verbes et en interjections. Pour autant que les spécialistes du langage puissent en juger par l'observation minutieuse, ces mots ne doivent pas être pris pour des adverbes. Toute cette foule de raisonnements montre que le domaine de la linguistique est un espace de luttes d'idées, un terreau où s'entremêlent des arguments contraires. Il est donc nécessaire de procéder à des réformes.

## II. PERSPECTIVES D'UNE REFORME TERMINOLOGIQUE

Bien qu'elle soit une discipline intéressante à plus d'un titre, la linguistique débouche quelquefois sur la diversité des concepts et sur le combat d'idées entre les théoriciens du langage. Du fait qu'ils ne sont pas issus de la même école de formation, ces théoriciens éprouvent souvent de la difficulté à trouver des formules univoques et péremptoires dans leurs discussions. Les thèses qu'ils défendent sont certes contradictoires, mais pertinentes les unes les autres. Cependant, des initiatives sont prises dans le sens d'établir une entente cordiale entre lesdits théoriciens. C'est dans cette optique que Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche affirment : « *De plus en plus, les auteurs recherchent le plus grand consensus, fuient les polémiques, les querelles d'écoles* »<sup>21</sup>. En ce qui concerne les mots "voici" et "voilà", les linguistes s'ingénient à trouver une alliance terminologique. Certains portent des jugements dépréciatifs sur les parties du discours, d'autres proposent, pour lesdits mots, de nouvelles appellations. Les parties du discours sont, faut-il le rappeler, le nom, le pronom, le verbe, l'adverbe, l'adjectif, le déterminant, la conjonction, la préposition et l'interjection. Le constat qui s'impose est que cette liste est remise en cause par des linguistes soucieux d'apporter de nouvelles touches à la grammaire française. A ce sujet, Joëlle Gardes-

<sup>20</sup> Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin et alii. *op.cit.*, p.19

<sup>21</sup> Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, p.12

### REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com

Tamine affirme de façon courtoise : « *On n'attribuera pas de valeur absolue à cette liste* »<sup>22</sup>. S'exprimant à propos des critères qui déterminent les parties du discours, Georges Mounin souligne sans détour : « *les critères sont trop lâches* »<sup>23</sup>. Pour autant que les mots "voici" et "voilà" se prêtent mal à une seule partie du discours, des partisans de la grammaire moderne mettent en avant les appellations suivantes : introducteurs, présentatifs.

## II.1 Les introducteurs "voici" et "voilà"

« *Nous appelons introducteur un mot invariable qui sert à introduire un mot, un syntagme, une phrase : VOICI votre journal. – VOICI qu'il revient.* »<sup>24</sup> Par cette note définitoire, le linguiste belge, Maurice Grevisse, focalise l'attention du lecteur sur la combinatoire syntaxique. En particulier, il examine la construction grammaticale plus que tout autre chose. Nul doute, en ce sens, que "voici" et "voilà" peuvent introduire des noms, des groupes de mots, des propositions. Nul doute, non plus, que la grammaire française comporte plusieurs introducteurs. Au nombre de ces introducteurs, figurent entre autres :

- la locution prépositive "quant à" qui annonce le thème ;
- la particule "est-ce que" qui débute les interrogatives ;
- la préposition "en" qui accompagne le gérondif.

L'appellation "introducteur" est intéressante à plus d'un titre, mais elle peut prêter à confusion. En effet, les syntacticiens risquent d'assembler sans souci de cohérence les introducteurs et les verbes introducteurs. Ces verbes indiquent, en général, le début et la fin d'une citation, d'un échange conversationnel<sup>25</sup>. A cet effet, plutôt que d'utiliser le terme

<sup>22</sup> Joëlle Gardes-Tamine, *op.cit.*, p.84

<sup>23</sup> Georges Mounin, *op.cit.*, p.250

<sup>24</sup> Maurice Grevisse, *op.cit.*, p.1558

<sup>25</sup> Conf. Yann Le Lay, *Savoir rédiger*, Paris, Larousse, 2001, p.117

"introduceur" pour qualifier le couple voici/voilà, le plus grand nombre d'auteurs emploient l'expression "présentatif".

### I.1 Les présentatifs "voici" et "voilà"

Nombreux sont les linguistes qui définissent les mots "voici" et "voilà" comme des présentatifs. Les définitions qu'ils proposent sont pertinentes les unes les autres. Sous ce rapport, dans l'ouvrage intitulé *la grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche soulignent :

« Les présentatifs sont des mots ou expressions qui permettent de désigner quelqu'un ou quelque chose en rapport avec une situation : il y a, il est, c'est, voici, voilà sont des présentatifs. Constituant à eux seuls des groupes verbaux ou en jouant le rôle, les présentatifs ont pour fonction d'introduire des noms (ou équivalents) quelle que soit leur fonction, des infinitifs ou des propositions introduites par que et ses variantes (voici Pierre ; c'était pendant l'horreur d'une profonde nuit ; il y a Pierre qui pleure...).»<sup>26</sup>

Vient en appoint cette pertinente remarque du lexicographe André Jouette : « Voici, voilà : Présentatifs contractés, qui signifient littéralement : vois ici, vois là. »<sup>27</sup> S'il est vrai que les unités signifiantes "voici" et "voilà" sont particulières sur le plan de la forme, il n'en demeure pas moins qu'elles s'imposent aux yeux des linguistes comme des présentatifs exceptionnels. Elles sont d'autant plus singulières qu'elles revêtent deux principales caractéristiques. Premièrement, elles fonctionnent dans les trames discursives sans opérer une mutation flexionnelle. En atteste ce fragment de texte : « *A part voici et voilà qui sont figés, les présentatifs manifestent des variations, cependant assez contraintes : ils peuvent varier en temps et en mode, mais pas en nombre.* »<sup>28</sup> Secondement, dans la classe des présentatifs, "voici" et "voilà" sont perçus comme les plus démonstratifs des présentatifs. S'y ajoutent les explications de Joëlle Gardes-Tamine :

<sup>26</sup> Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche, *op.cit.*, p.565

<sup>27</sup> André Jouette, *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, Paris, Les Usuels, 1993, p.739

<sup>28</sup> Idem, p.565

« Sur le plan syntaxique, voici et voilà, à cause du déictique qu'ils comprennent, sont les plus démonstratifs des présentatifs. Ils sont liés à l'énonciateur, qui détermine l'opposition théorique entre ci, indiquant la proximité, et là, l'éloignement. En fait, cette distinction tend à s'effacer au profit de là, qui est de plus en plus utilisé. Voici et voilà, enracinés dans l'énonciation, sont rivos au lieu et à l'instant présent. »<sup>29</sup>

Tout compte fait, certains partisans de la grammaire moderne considèrent le présentatif comme la dixième partie du discours. Cette appréciation n'est pas sans déplaire à nombre de spécialistes du langage. Le père fondateur de la traductologie française, en particulier Georges Mounin, perçoit le présentatif non comme une partie du discours, mais comme une « construction qui met en relief une unité linguistique donnée »<sup>30</sup>. Dans la même perspective, Yann Le Lay estime que les présentatifs forment des procédés qui « permettent dans la phrase de mettre en relief un ou plusieurs mots afin de créer un effet d'insistance. »<sup>31</sup> Par conséquent, les présentatifs se raccordent aux phrases emphatiques.

L'impression qui résulte de tous ces faits est que les réformes terminologiques renferment des insuffisances, quoiqu'elles soient salutaires à plus d'un titre. Les nouvelles appellations que l'on prête aux mots "voici" et "voilà" n'emportent pas l'assentiment de tous les grammairiens. Non que ces grammairiens soient hostiles à toute gaine rénovatrice, mais ils savent que les notions grammaticales sont délicates et subtiles.

## CONCLUSION

Bien qu'elle impose des règles plus ou moins contraignantes aux locuteurs, la grammaire française se trouve dans l'impossibilité d'apporter une réponse précise et univoque à certaines questions terminologiques. Au nombre de ces questions, figure la nature grammaticale de "voici" et de "voilà". Pour autant que les spécialistes du langage puissent en juger par l'analyse minutieuse, les deux unités lexicales sont si complexes qu'elles appartiennent à plusieurs parties du discours. Elles ont le pouvoir de se transformer en prépositions, en verbes et en interjections. Elles ne sont pas, à proprement parler, des adverbes. Elles posent, somme toute, une instabilité terminologique qu'il faut impérativement

<sup>29</sup> Idem, p.41

<sup>30</sup> Georges Mounin, *op.cit.*, p.269

<sup>31</sup> Yann Le Lay, *op.cit.*, p.178

résoudre. De bonnes initiatives sont prises dans le sens de pallier cette instabilité, mais elles n'aboutissent pas au consensus. Les chercheurs en sciences du langage gagneraient donc à fuir les terminologies individuelles, à proposer une réforme sur la base de l'échange, de la concertation et de la communication. Ils gagneraient enfin à se rappeler cette belle et pertinente assertion de Georges Mounin : « *Plus un chercheur est original, ou persuadé d'être original et plus il doit être extrêmement attentif à la création terminologique, afin de se prémunir contre l'illusion de découvrir parce qu'il rebaptise, et contre l'obstacle de la non-communication.* »<sup>32</sup>

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages individuels

BRUNOT, Ferdinand, *La pensée et la langue : Méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>, 1936

ELUERD, Roland, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Nathan, 2002

GARDES-TAMINE, Joëlle, *La grammaire : 2 Syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2001

GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 2006

GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris, Editions Duculot, 1969

JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Les Editions de Minuit, 2003

JEANDILLOU, Jean-François, *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin, 1997

JOUETTE, André, *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, Paris, Les Usuels, 1993

LE LAY, Yann, *Savoir rédiger*, Paris, Larousse, 2001

MOUNIN, Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993

---

<sup>32</sup> Georges Mounin, *op.cit.*, p.18

## REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com



NEVEU, Franck, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, 2009

## II. Ouvrages collectifs

ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986

*Dictionnaire de l'ancienne langue française et dans ses dialectes. Du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, New York, Kraus Reprint Corporation, 1961

DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *Grammaire*, Paris, Larousse, 2001

DUBOIS, Jean, JOUANNON Guy, LAGANE, René, *Grammaire française*, Paris, Larousse, 1961

DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, et alii. *Grand Dictionnaire : linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007

*Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 2004

MAUFFREY, Annick, COHEN, Isdey, *Grammaire française*, Paris, Hachette, 1990

*Orthographe*, Paris, Nathan, 2007

PELLAT, Jean-Christophe, RIEGEL, Martin, RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 25 - Juin 2016

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

modndiaye@gmail.com